

Résolution adoptée à la séance plénière du 25 février 2020

Agir pour un espace public égalitaire

Déclaration du groupe des Professions libérales

Le groupe des professions libérales remercie la rapporteure et les membres de la délégation de s'être saisis du sujet de l'aménagement de l'espace public à la veille des élections municipales. Il a voté la résolution, moins pour les solutions qu'elle donne, que pour les questions qu'elle soulève.

En effet, les espaces publics ne sont pas toujours adaptés à toutes les personnes qui peuvent être amenées à les fréquenter. Les skateparks et les city-stades sont plus utilisés par des jeunes garçons que par des jeunes filles. Les petites filles n'osent pas fréquenter les toilettes de leur école ou leur collège (ils ne sont pas toujours très propres, les portes ferment mal ou pire, sont cassées) et elles restent le plus souvent sur le côté de la cour de récréation, alors que les garçons plus turbulents et plus bruyants occupent le centre de la cour.

Le développement récent des modes de transport individuels en ville comme le vélo ou la trottinette montrent le peu de place laissée aux mamans avec poussette, ou encore aux personnes à mobilités réduites.

Si la limitation de la voiture en ville va dans le bon sens en réduisant la pollution atmosphérique, en offrant une meilleure qualité de cadre de vie, les incidences de ces nouveaux usages pour les femmes sont souvent passées sous silence.

N'est-il pas scandaleux qu'une femme ne puisse prendre certains transports en commun après 21h ou traverser certains espaces publics ?

Nos organisations professionnelles du cadre de vie militent de longue date pour introduire dans nos formations initiales et continues des modules ouverts sur les attentes de la société et ses nouveaux enjeux. Il nous faut intégrer de nouveaux outils de participation aux côtés d'équipes pluridisciplinaires comprenant géographes, sociologues, ethnologues, architectes, urbanistes, environnementalistes, ... et surtout usagers, en veillant à la nécessaire implication de davantage de femmes dans les décisions liées aux aménagements de la ville ; elles connaissent le terrain, elles ont une véritable expertise d'usage ; elles ont une sensibilité et des approches différentes qui enrichissent les réflexions en amont et donc les cahiers des charges qui s'adressent aux professionnels et auxquels ceux-ci devront répondre, en proposant des aménagements adaptés au contexte local. Nous ne pouvons qu'encourager le développement de diagnostics partagés, de marches exploratoires et sensibles innovantes afin que les commandes auxquelles nous devons répondre intègrent ces préoccupations.

Nous entendons, encore trop souvent, de la bouche d'élus locaux, sous couvert d'assurer des espaces sécurisés : pas de banc ! Pas d'emmarchement ! Pas de recoin où les jeunes risqueraient de se rassembler, de faire du bruit, de gêner les habitants du quartier...

Pourtant, nous aspirons tous à nous déplacer quand on veut, où l'on veut tranquillement, s'arrêter, s'asseoir, lire sans être dérangé, voir jouer nos enfants, tout simplement pouvoir profiter de la ville et de ses aménités.

Les professionnels de l'aménagement sont prêts à relever le défi si la commande et les moyens sont là.

La ville de demain devra être intelligente, résiliente, durable mais aussi être « *inclusive* » ; c'est-à-dire prendre en compte les besoins de l'ensemble de la population. Au-delà, le groupe des professions libérales aspire, comme Mme Lorion-Bouvreuil, géographe, le suggère, à une ville hospitalière et bienveillante.